

Objet : demande de maintien
de la subvention du CLUQ

Grenoble, le 31 août 2022

Monsieur le Maire,

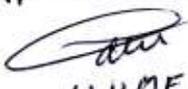
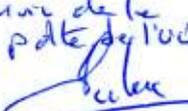
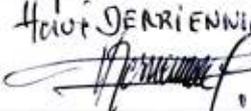
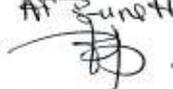
Par lettre du 19 juillet 2022, votre adjointe Mme Annabelle BRETTON nous a informés publiquement en tant qu'Unions de quartier, sans nous concerter préalablement, que la Ville de Grenoble avait décidé de ne pas renouveler la subvention de fonctionnement attribuée ces dernières années au CLUQ et d'en redistribuer les crédits prévus de 12 000 € en 2022 directement aux Unions de quartier, après instruction de dossiers individuels de demandes des quartiers.

En réponse à votre proposition, et en complément et soutien au recours que vous a envoyé le CLUQ le 22 juillet, nous ne pouvons pas accepter ce nouveau mode de gestion des quartiers, non adapté à notre fonctionnement et à notre vécu depuis une soixantaine d'années.

Nous renouvelons donc la demande du 22 juillet que la subvention de fonctionnement annuelle de 12 000 € attribuée au CLUQ soit maintenue afin que cette association, que nous avons créée à cet effet, puisse continuer d'assurer sa mission indispensable de liaison et de coordination au bénéfice des Unions de quartier grenobloises.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les représentants des Unions de Quartiers
réunis en Assemblée Générale extraordinaire du CLUQ le 31 août 2022,

JP. CANDELLA  UHQEB	Clara BEGUIN UQ Mutualité Préfecture 	Gérald Dulac Parti de la gauche 	UQ Bernal-St-Benoit Europe Haut JERRIENIC 
Al Louabd'four UHCU	Louabd'four UQUD 	Julien MINGET  UQ GRENOBLE CONFLUENCE	UQ Villeneuve 1 Gilles KUNTZ 
BRANONS GENTIS M. BRANONS 	M. de Chaudron 	Clément Chagnet  UQ Fach Aigle Libération	UHQE Eau Claire AF Brunotto 
C. HAMIS Karim KAGRI 	JL Branong Branong UQ Abbaye-Jouhaux	UQ JOVM Cécilio Sanchez 	